



ASSOCIÉS :

René Martin, FCPA Kim St-Jean, CPA
Karine Savoie, CPA Geneviève Payette, CPA

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION
ET INFORMATIONS FINANCIÈRES NON AUDITÉES
31 AOÛT 2023



ASSOCIÉS :

René Martin, FCPA Kim St-Jean, CPA
Karine Savoie, CPA Geneviève Payette, CPA

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de l'organisme Fondation du Musée d'Art de Joliette

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'organisme Fondation du Musée d'Art de Joliette au 31 août 2023, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 3, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, *Missions de compilation*, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque assurance à l'égard des informations financières.

Nous tenons à aviser le lecteur qu'un associé du cabinet siège au conseil d'administration de l'organisme.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Martin Savoie, CPA Inc.

Joliette, le 4 octobre 2023

¹ Par: René Martin, FCPA

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
INFORMATIONS FINANCIÈRES NON AUDITÉES
31 AOÛT 2023

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	2
BILAN	3 - 4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 6
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	7
ANNEXE A - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	
ANNEXE B - AIDES GOUVERNEMENTALES RELATIVES À LA PANDÉMIE COVID-19	

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2023****(Non audité - voir rapport de mission de compilation)**

	2023	2022
	(12 mois)	(5 mois)
PRODUITS		
Activités de financement - annexe A	1 234 924 \$	30 193 \$
Cotisations des membres	2 250	-
Intérêts	15 631	284
Revenus de placements - Desjardins	230	-
	1 253 035	30 477
CHARGES		
Activités de financement - annexe A	318 308	5 171
Associations et cotisations	724	-
Déplacements et représentation	2 865	300
Frais de formation	82	640
Frais de solution de paiements	4 158	232
Honoraires professionnels	1 075	537
Papeterie et frais de bureau	769	127
Publicité	4 541	-
Salaires et charges sociales	125 885	75 171
	458 407	82 178
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS AVANT LES DONS	794 628	(51 701)
Dons - Mécénat Placements Culture - note 6	250 000	-
Dons - Musée d'art de Joliette	500 000	175 000
	750 000	175 000
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS	44 628 \$	(226 701) \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2023

(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

	Fonds d'acquisition (12 mois)	Fonds des opérations (12 mois)	Total 2023 (12 mois)	Total 2022 (15 mois)
SOLDE AU DÉBUT	4 385 \$	532 688 \$	537 073 \$	763 774 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS	7 845	36 783	44 628	(226 701)
SOLDE À LA FIN	12 230 \$	569 471 \$	581 701 \$	537 073 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE


BILAN

31 AOÛT 2023

(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

	2023	2022
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	399 364 \$	478 858 \$
Encaisse réservée - note 4	12 230	4 385
Comptes clients	183 870	100 000
Réclamations de taxes (TPS / TVQ)	21 319	1 264
Frais imputables au prochain exercice	-	21 866
	616 783	606 373
LONG TERME		
Placements - Gestion de patrimoine Desjardins	10 507	-
Placements - Bit Coin	17 782	-
	28 289	-
	645 072 \$	606 373 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:



 Administrateur



 Administrateur

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE**BILAN****31 AOÛT 2023****(Non audité - voir rapport de mission de compilation)**

	2023	2022
PASSIF		
COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	15 711 \$	17 787 \$
Sommes à remettre aux gouvernements	7 660	6 188
Produits reportés	-	5 325
Versements de la dette à long terme	40 000	-
	63 371	29 300
LONG TERME		
Emprunt à terme relatif à la pandémie Covid-19 - note 5	-	40 000
	63 371	69 300
ACTIF NET		
Fonds d'acquisition	12 230	4 385
Fonds des opérations	569 471	532 688
	581 701	537 073
	645 072 \$	606 373 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2023

(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est un organisme sans but lucratif régi sous la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, ainsi qu'un organisme de bienfaisance (fondation publique) au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

La mission de la Fondation est de promouvoir la culture et les arts par l'initiation et l'éducation ainsi qu'enrichir la collection permanente et soutenir la mission du Musée d'art de Joliette.

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

La méthode de comptabilité appliquée dans l'établissement des informations financières se fait au coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie. L'organisme comptabilise également les éléments suivants:

- débiteurs;
- placements à la valeur boursière;
- fournisseurs et charges à payer.

3. AUTRES INFORMATIONS COMPTABLES

Mécénat Placements Culture

Un programme Mécénat Placements Culture (MPC) du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) a été instauré afin de stimuler la création de fonds capitalisés à perpétuité. Dans le cadre du volet A, les fonds sont composés des revenus de l'organisme provenant de collectes de fonds et des sommes affectées par le conseil d'administration, qui pourront être appariés par le MCCQ, si l'organisme verse les sommes à une fondation reconnue par celui-ci. La somme versée doit être cédée à perpétuité ou pendant une période minimale de 10 ans.

4. ENCAISSE RÉSERVÉE

	2023	2022
Fonds d'acquisition	12 230 \$	4 385 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 AOÛT 2023
(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

5. EMPRUNT À TERME RELATIF À LA PANDÉMIE COVID-19	2023	2022
Emprunt d'une valeur nominale de 60 000 \$ obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), sans intérêt, remboursable au plus tard le 18 janvier 2024. Une aide gouvernementale de 20 000 \$ a été comptabilisée en 2021, car le tiers du prêt sera radié suite au remboursement prévu avant le 18 janvier 2024	40 000 \$	40 000 \$
Versements échéant au prochain exercice	(40 000)	-
	- \$	40 000 \$

6. MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

Selon la convention de cession de propriété, l'organisme cède la propriété des dons reçus et des sommes affectées par le conseil d'administration, pour appariement éventuel en vertu du programme Mécénat Placements Culture, à Philanthropie Lanaudière, afin que cette dernière effectue la gestion de la portion des sommes reçues devant être affectées et maintenues à perpétuité. L'organisme ne possède plus les titres de propriété liés aux sommes reçues, puisqu'ils ont été cédés à Philanthropie Lanaudière, par conséquent, l'organisme ne peut plus comptabiliser les sommes dans ses états financiers.

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé un montant de 250 000 \$ à Philanthropie Lanaudière pour la création du fonds de dotation à perpétuité de la Fondation du Musée d'art de Joliette. L'organisme a reçu un appariement au montant de 164 975 \$, et demandera un appariement en vertu du programme Mécénat Placement Culture (MPC) pour la contribution de l'exercice. En date du 31 août 2023, Philanthropie Lanaudière gère un fonds de dotation à perpétuité dont l'organisme est bénéficiaire et ayant une juste valeur de 1 025 866 \$.

Sommaire cumulatif du fonds de dotation - Mécénat Placements Culture

	2023	2022
Apports de la Fondation du Musée d'art de Joliette	690 000 \$	440 000 \$
Subvention d'appariement du MCCQ - MPC	328 877	163 902
Montant conservé à perpétuité	1 018 877	603 902
Rendements (déficit) cumulés distribuables	6 989	(6 771)
	1 025 866 \$	597 131 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2023****(Non audité - voir rapport de mission de compilation)**

2023	2022
(12 mois)	(5 mois)

ANNEXE A - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**PRODUITS**

Dons	436 340 \$	30 193 \$
Dons - Fonds Pierre-Vincent	10 910	-
Dons - Fonds René Malo	7 845	-
Dons - Fonds Monique et Robert Parizeau	100 450	-
Commandites	13 649	-
Encan	410 580	-
Soirée - Bal du Musée	226 100	-
Souper	29 050	-
	1 234 924 \$	30 193 \$

CHARGES

Encan	13 922 \$	5 049 \$
Soirée - Bal du Musée	268 932	-
Souper	35 454	122
	318 308 \$	5 171 \$